

ARRETE n° 22-601

Portant nomination du Directeur Délégué aux Relations Internationales

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L. 715-3, L. 712-2, R. 719-51 à R. 719-112 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Frédéric BERTRAND - Enseignant - Chercheur est nommé Directeur Délégué aux Relations Internationales de l'UTT à compter du 25 novembre 2022 et jusqu'au 31 août 2027.

Article 2 :

Cette fonction relève de la part fonctionnelle C2 du RIPEC et plus spécifiquement du Groupe 2 responsabilités supérieures.

Fait à Troyes le 25 novembre 2022,


Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Vu par l'intéressé le :

20/11/2022



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr